

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour se lancer ! Symbiose propose des fiches pédagogiques simples pour réaliser ces aménagements.

Des aménagements simples et peu contraignants, quoi et comment faire ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, Symbiose propose en 2014 aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la qualité des informations (Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne, coopérative Acolyance, Chambre départementale d'agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches pédagogiques sont aujourd'hui disponibles : haie, buisson, bande tampon, gestion de bords de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagement par les agriculteurs en répondant à leurs questions : quels intérêts pour l'environnement ? Quels avantages et inconvénients pour l'exploitation ? Où localiser l'aménagement ? Quel est l'entretien ? etc.

Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent. Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association Symbiose ou sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com dans la rubrique « Accompagnement - Fiches techniques ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil).

Ce projet reçoit le soutien financier du Feader et de la région Champagne-Ardenne.

Alexis Leherle
Animateur Symbiose
03 26 04 75 09

LE BUISSON, UN AMÉNAGEMENT FACILEMENT IMPLANTABLE EN BORDURE DE PARCELLE

■ Le buisson (ou également appelé « bouchon ») est un plot constitué au minimum de six essences arbustives. Sa situation dans la parcelle est peu contraignante et peu être implanté facilement en bordure de parcelle. Planter de manière disséminée sur le territoire, il constitue un réseau d'aménagements favorable à la faune. Cet aménagement a notamment été développé par la Fédération de chasse.

Avantages :

- moins contraignant qu'une haie pour le passage des outils mécaniques ;
- refuge, source de nourriture et lieu de reproduction pour plusieurs espèces d'auxiliaires de cultures, certains oiseaux dont la perdrix grise.

Intérêts pour la biodiversité :

- le buisson peut jouer un rôle stratégique au sein des espaces cultivés agricoles et viticoles. Ce type de micro-habitat est principalement recherché par des insectes et des oiseaux. Ainsi, le choix des arbustes (floraison, baies, feuillage semi-persistant, épineux...) conditionne en grande partie la qualité d'accueil des espèces.

Plus de détails sur cet aménagement sur le site Internet www.symbiose-biodiversite.com, rubrique Accompagnement / Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).



Le buisson peut être implanté en bordure de parcelle, au sein d'une emprise de pylône électrique, dans des pointes de parcelles difficilement cultivables.